

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DE L'ATAL 5**1. Identification de la substance**

Nom commercial: ATAL 5, 5A.

Formule chimique: Argon/CO2

2. Composition/Information sur les composants

Substance/Préparation: Préparation

Contenance: Argon CO2 ≤ 18%

N°CAS: 7440-37-1 124-28-9

N° CE: (EINECS): 231-147-0 204-696-9

N°INDEX: - -

Classification: - -

Composants/Impuretés: Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

3. Identification des dangers

Gaz comprimé. Risque d'asphyxie à haute concentration.

4. Premiers secours

Inhalation: De faibles concentrations de CO2 entraînent une accélération de la respiration et des maux de tête. Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin.

Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Ingestion: L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Classe d'inflammabilité: Ininflammable.

Risques spécifiques: L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Produits de combustion dangereux: Aucun(e).

Agents d'extinction appropriés: Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques: Si possible, arrêter le débit gazeux. S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Équipements de protection spéciaux pour pompiers: Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précaution individuelle: Évacuer la zone. Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre. Assurer une ventilation appropriée.

Protection de l'environnement: Essayer d'arrêter la fuite. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Méthodes de nettoyage: Ventilier la zone.

7. Stockage et manipulation

Stockage: Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

Manipulation: Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient. Interdire les remontées de produits dans le récipient. Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.

Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Protection personnelle: Assurer une ventilation appropriée.

9. Propriétés physique et chimiques

État physique à 20 °C: Gaz comprimé.

Couleur: Gaz incolore.

Odeur: Non détectable à l'odeur.

Densité relative, gaz (air=1): Plus lourd que l'air.

Solubilité dans l'eau [mg/l]: Pas de donnée fiable disponible.

Autres données: Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en dessous du sol.

10. Stabilité et réactivité

Stable dans les conditions normales.

11. Informations toxicologiques

Généralités: Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

12. Informations écologiques

Généralités: Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.

13. Considérations relatives à l'élimination

Généralités: Ne pas rejeter dans un seul endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Contacter le fournisseur si instructions sont souhaitées.

14. Informations relatives au transport

Numéro UN: 1956

I.D. n°: 20

ADR/DIR: -

Désignation officielle de transport: GAZ COMPRIME, N.S.A.

ADR Classe: 2

Code de classification ADR/RID: 1 A

Étiquetage ADR: Étiquette 2.2: Gaz non inflammable et non toxique.

Autres informations relatives au transport: Éviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas transport séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Avant de transporter les récipients :

- S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.
- S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.
- S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- Assurer une ventilation convenable.
- Se conformer à la réglementation en vigueur.

15. Informations réglementaires

Classification CE: Non inclus dans l'Annexe I. Non classé comme préparation dangereuse.

Étiquetage CE: Aucun étiquetage CE requis.

Symbole(s): Aucun(e).

Phrase(s) R: Aucun(e).

Phrase(s) S: Aucun(e).

16. Autres informations

Asphyxiant à forte concentration. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les gaz. Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs. La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national. Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.